

§ II- LETTRES, N°292

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°50

A MADEMOISELLE DE ST JUAN, N°9

†

Dijon, ce 30 Juillet, fête du B.Mannès,
frère de S. Dominique

Mademoiselle et ma Soeur,

Il est vraiment bien regrettable que nous ayons eu si peu de temps pour nous voir et pour nous entendre à Béthanie; cela nous oblige à des lettres longues et où l'on ne peut jamais bien s'expliquer. Mais tout cela est un peu votre faute (laissez moi vous gronder) car vous deviez venir la veille, vous me l'aviez écrit et je comptais là-dessus; vous auriez mieux fait de venir à l'heure marquée et d'emmener avec vous, bon gré, malgré, M. l'abbé Claudon, et Melle De Metche, car je n'ai pu voir ni l'un, ni l'autre.

Et maintenant, entrons en affaires.

I: Votre lettre à Melle Noëmi. L'idée est très bonne; je placerais cela à la fin du Compte-rendu, en appendice, avec la simple signature "Marie" seulement je réclame quelques corrections et additions.

Il faudrait, il me semble, glisser bien plus rapidement sur le voyage, concentrer en 3 lignes, tout ce que vous en dites.

Vous Il faudrait ajouter que plusieurs autres dames, de Besançon et de Gray, étaient déjà rendues et que vous étiez bien en tout de 25 à 30.

Vous dites que vous ~~vous~~ vous êtes recueillies, avant la Ste Messe, et recueillies jusqu'aux larmes, mais on ne voit pas trop quelles larmes, ce n'est pas clair. Ce que vous racontiez plus loin ne s'est pas



passé avant la St^e Messe, puisqu'il s'agit de la St^e Communion.

Les deux soeurs noires dont vous parlez n'étaient pas des réhabilitées, mais des postulantes converses. Cela nous montre du moins que nous avons réussi à ce que nous voulions: qu'on ne put pas facilement distinguer les unes des autres. Il faudrait corriger ce passage, mais maintenir vos réflexions qui sont pas vraies et touchantes.

Le baiser donné à Lucie aussi est très bien. Seulement ce regard profond comme un abîme et pur comme le ciel s'appliquerait mieux à toute autre de nos réhabilitées qu'à elle, qui a les allures d'une grosse campagnarde; elle a beaucoup de coeur, et de la noblesse dans le coeur, mais elle n'a qu'une très grossière éducation, et ces beaux mots la feraient rire. Cependant faites pour cela ce qui vous semblera meilleur.

Si vous pouviez dire à propos de la prise d'habit qu'on a demandé aux nouvelles novices des prières pour nos bienfaiteurs, pour M^{gr} le 1^{er} Supérieur de la maison, et pour N.S. Père, cela ferait peut être bon effet.

Vous pourriez dire un mot aussi peut être de ces deux noms de Marthe et Marie qui leur ont été donnés, et qui rappellent si bien l'ancienne maison de Béthanie.

Vous parlez des 3 Dominicains et des 3 prêtres. Ces 3 prêtres, c'est bien mesquin. Laissez ce nombre dans le vague et dites plutôt des prêtres

Au lieu de dire "l'autre verset était dit par nous autres femmes", j'aimerais à mieux dit par la Communauté, avec par les soeurs de Béthanie auxquelles nous j unissions nos voix, (quelque chose dans ce sens)

Vous terminez la prise d'habit ainsi : "Nous pouvons dire que nous les avons entendues de nos oreilles" et vous venez de parler des sons; c'est assez naturel -c'est ainsi que les sons s'entendent d'ordinaire- Je sais que l'orthographe dit autre chose mais cela sonne mal; cela donne lieu, dans la pensée, à un quiproquo bizarre

Vous voyez que je vous rends, avec usure, vos critiques littéraires, de la tête aux pieds etc...



Après la Bénédiction, il faudrait bien quelque chose de la 1^{re} assemblée annuelle du Comité, de l'élection du bureau, de ~~de~~ xxxx (a) des 3 lectures qu'on y a faites:

1^o Compte-rendu des opérations du comité
2^o ~~Lecture des~~ 1 Etat des recettes et dépenses du Comité

3. 2^e Compte-rendu général, destiné à nos bienfaiteurs et publié par les soins du Comité. Après quelques corrections demandées, le compte rendu a été approuvé et signé.

Peut être pourriez-vous terminer par une réflexion de ce genre:

"Puissent de semblables comités s'organiser en divers lieux et venir en aide à cette Oeuvre à peine naissante mais destinée de Dieu, je le crois, à de ces développements que nous admirons dans toutes les Oeuvres ou Institutions chrétiennes, où domine l'esprit de sacrifice et de charité!...

Voici aussi un petit trait au sujet de la petite S^r Marie dont vous pourrez tirer parti.

Son Père, sa soeur, et 2 cousines étaient venus assister à sa prise d'habit. Vous savez combien elles ont pleuré.- vous les avez entendues de vos oreilles. Or, S. Marie n'a pas pleuré. Sa soeur lui a dit en sortant "Eh quoi! S Marie, tu n'as donc plus de coeur, que tu n'as pas pleuré?- Mais elle, en souriant et en l'embrassant "Eh! comment veux-tu que je pleure puisque depuis vingt ans que je suis au monde je n'ai jamais rêvé que cela?"

Madame Grusse ne se blessera-t-elle pas de se voir nommée au commencement de la lettre. Fixez-moi à ce sujet.

J'arrive à une autre question, qui m'embarasse fort et que je vais vous dire tout bonnement, comme les Dominicains ont habitué de faire:

Dois-je parler du règlement du Comité, particul^l en ce qui touche les Membres d'honneur, hono^{rs}

(a) Mot barré illisible.



et correspondant? ou ne vaut-il pas mieux, pour cette année, donner moins de relief à cela, le passer sous silence? - Voici le pour et le contre!

En mettant le Comité en relief, je crains de laisser supposer que désormais nous sommes à l'abri des besoins ayant un Comité bien constitué; et que par suite les aumônes ne cessent ou ne diminuent. Voici déjà notre plus importante bienfaitrice, celle qui nous a donné les 15,000 fr. qui, sachant la formation du Comité semble se retirer de nous, elle m'écrit aujourd'hui même "J'espère que depuis longtemps vous avez réussi à finir votre compte avec la maison dûe. Le succès de l'Oeuvre, parmi les dames de Besançon qui sans doute composent en grande partie le Comité qui doit la diriger (diriger l'Oeuvre) me donne lieu de présumer etc..

D'autre part, au tableau des recettes de l'Oeuvre dois-je faire figurer, à part, les recettes venues par le Comité (et il me faudrait dans ce cas en distraire les 150 et quelques francs d'honoraires de messes, qui nous sont utiles sans doute, mais pas ou peu à l'Oeuvre propre dite, puisque les honoraires sont pour celui qui dit les messes, ou pour son couvent, s'il est religieux) mais alors nos principales bienfaitrices dont quelques unes nous donnent 300^f à elles seules, ne s'étonneront-elles pas que nous leur donnions un titre secondaire dans le Comité de Besançon? - et cette rivalité de ou plutôt cette susceptibilité ordinaire de ville à ville ne se blesser réveillera-t-elle pas?

Ne vaudrait-il pas mieux supprimer cet article des membres correspondants ou du moins ne pas en parler dans le compte rendu et au lieu de cela provoquer partout où ce sera possible la formation de comités semblables qui eux-mêmes seraient rattachés, comme celui de Besançon, à la maison même de Béthanie?

Ne serait-ce pas plus avantageux pour l'avenir de l'Oeuvre?

Je vous prie de me dire en toute simplicité et fraternité votre pensée sur ce point. Je l'attends sans retard, car j'ai besoin de décider cela, pour l'impression.

Quant à ce qui touche le Rosier de Marie je ne savais rien de ce que vous dites. Je ne savais qu'une chose contre lui c'est qu'il est ou était assez



piétrement rédigé, et je pensais qu'on pouvait passer outre; mais ce que vous m'en dites est d'autre nature, et vous faites bien de rester en deça. Quel est donc le nom de ce pretre, interdit du diocèse de Beauvais? J'aurais besoin de le savoir, ou du moins ses initiales.

A Dieu, Mademoiselle et ma soeur, croyez moi toujours et du fond de l'ame, en Notre Seigneur, Marie et n. Père S.D.

Tout vôtre

fr. M Jean-Jos Lataste

Mille bonnes choses à M. Claudon, si vous le voyez

